

PORTS DEPARTEMENTAUX DE LA CHARENTE-MARITIME
TARIFS 2022

Commune de Charron - Port du Corps de Garde

PLAISANCIERS - OCCUPATION D'UN CORPS MORT (du 1er avril au 1er novembre)

Objet	Navire	Tarif € TTC
Saison - du 1er avril au 1er novembre	Inférieur à 8m	298,16
	8m et plus	397,56
Un mois	Inférieur ou égal à 8m	85,00
	Supérieur à 8m	101,00
Une semaine	Inférieur ou égal à 8m	29,00
	Supérieur à 8m	34,00
Un jour	Inférieur ou égal à 8m	5,00
	Supérieur à 8m	6,00

UTILISATION DE TERRE-PLEINS

POUR LES USAGERS	Tarif € TTC
1ère semaine, à compter du 1er jour	Gratuit
2ème semaine, à compter du 1er jour	30,00
3ème semaine, à compter du 1er jour	30,00
4ème semaine, à compter du 1er jour	60,00
Semaines suivantes, à compter du 1er jour	60,00

POUR LES NON USAGERS	Tarif € TTC
Les 3 premiers jours, par jour	6,00
1ère semaine	30,00
2ème semaine, à compter du 1er jour	54,00
3ème semaine, à compter du 1er jour	54,00
4ème semaine, à compter du 1er jour	105,00
Semaines suivantes, à compter du 1er jour	105,00

CALE DE MISE A L'EAU

UTILISATION DE LA CALE DE MISE A L'EAU PAR DES PARTICULIERS (HORS CONTRATS ANNUELS)	Tarif € TTC
Forfait annuel	50,00
Un mois	25,00
Un jour	5,00

Pour tout service ou renseignement tarifaire complémentaire : contacter le Bureau du port.